



Date de dépôt : 26 février 2024

Pétition

Préservons les îlots de fraîcheur à Genève !

La Ville de Genève prévoit de couler très prochainement un « **enrobé bitumineux** » de 1200 m² pour la création d'un **skatepark provisoire** sur le sol perméable de la parcelle n° 7514 : cette installation doit être construite dans un **espace vert arboré** situé à proximité de la gare, en face du cycle d'orientation de Montbrillant (à seulement 10 minutes du skatepark de Plainpalais).

Afin de répondre à la demande d'un petit groupe de skaters et de financer en urgence la réalisation de ce projet, dont le coût s'élève à **599 200 francs**, la Ville a même choisi de retarder d'une année le rehaussement des arrêts de bus (cf. PR-1529, pp. 4-5) pour la sécurité de l'ensemble de la population et particulièrement des personnes à mobilité réduite, âgées ou avec poussette.

Compte tenu du **réchauffement climatique**, cette construction est en totale contradiction avec les mesures à mettre en œuvre pour y faire face et avec les engagements pris en la matière par le Conseil administratif.

Ce dernier ose pourtant affirmer dans sa proposition faite au Conseil municipal le 8 juin 2022 que cette construction consistant à **artificialiser un sol perméable** répond aux axes 4, 5 et 6 de sa Stratégie climat (cf. PR-1529, p. 3). Or, l'axe 4, « Aménagement du territoire », préconise la **désimperméabilisation** des sols et la **création d'espaces végétalisés et arborés** ; l'axe 5, « Santé et population », souligne l'importance de la **réduction des îlots de chaleur**, en priorité dans certains quartiers, afin de diminuer les inégalités socio-économiques face aux effets du dérèglement climatique ; quant à l'axe 6, « Biodiversité et milieux naturels », il vise à préserver la biodiversité en **augmentant et protégeant les sites naturels urbains**.

La validation de ce projet par le Conseil municipal sur la base de telles déclarations est elle aussi inquiétante. D'autant plus que les objectifs affichés en matière de dégrappage sont loin d'être atteints. Alors qu'il s'agit de désimpermeabiliser 10 000 m² de sols par an, **moins d'un quart l'a été en 2021** (cf. P.-L. Schmitt, « Genève dans l'œil d'une caméra infrarouge », Le Courrier 03.08.2022).

A la rentrée scolaire 2023, les élèves et leurs professeur·es du cycle d'orientation ont dû supporter des **chaleurs insoutenables**, qui ont fini par entraîner la suppression de certaines heures de cours. La Ville devrait contribuer à garantir un **environnement scolaire adéquat**, non le péjorer en mettant à exécution un projet qui conduirait à une augmentation majeure des températures.

Conscient·es de l'urgence climatique et sensibles au bien-être des arbres, des autres végétaux et des petits animaux vivant en ce lieu, des habitant·es prennent soin bénévolement de cet espace depuis plusieurs années.

Elles et ils ont proposé il y a longtemps de **préserver cet îlot de fraîcheur et le valoriser par des plantations supplémentaires afin de favoriser la biodiversité**. Ces gestes écocitoyens devraient être félicités et encouragés. La Ville préfère au contraire dénigrer ce lieu en le décrivant comme un « terrain en friche » et expulser d'une façon indigne celles et ceux qui s'en occupent.

Tout en arborant fièrement le slogan « Les arbres prennent soin de la ville, la Ville prend soin de ses arbres », la Ville n'a aucun scrupule à nuire à ces derniers pour satisfaire une minorité au détriment de la collectivité et de la nature. Il a en effet été prouvé qu'**impermeabiliser le sol nuit gravement à la santé des arbres**. L'infiltration de l'eau devenant très difficile, les arbres peuvent subir un stress hydrique susceptible d'entraîner leur mort à plus ou moins brève échéance.

Pour éviter que la population riveraine ne souffre davantage encore des fortes chaleurs estivales, pour préserver et améliorer cet îlot de fraîcheur, pour sauvegarder la flore et la faune, pour le bien-être de la collectivité, nous prions le Grand Conseil d'inciter la Ville de Genève à retrouver la raison et à tenir les engagements pris dans sa Stratégie climat. Afin que le canton lui-même respecte ses propres Plan climat et Stratégie biodiversité, nous lui demandons d'exiger de la Ville qu'elle choisisse un emplacement déjà bétonné, par exemple un parking ou un toit, pour réaliser son projet et qu'elle renonce ainsi immédiatement à sacrifier un

espace naturel pour y implanter une installation destinée à la pratique de sports urbains.

N.B. 419 signatures¹

Nature Montbrillant
p.a. M^{me} Alexandra Arbus
Rue de Lyon 8
1201 Genève

Sauvegarde Genève
p.a. M. Jean Hertzschuch
Avenue du Bouchet 22
1209 Genève

¹ Pour information, la pétition est en outre munie d'environ 327 signatures électroniques.